

AVES

Association conventionnée SIAE
Président : Madame DESWEEMER
Directeur : Catherine GAVERIAUX
6, rue Berthelot
02110 Bohain
03 23 07 26 67

Référent mobilité

Thierry DOLLE
03 23 07 26 67
thierry.mfile@free.fr



Activité

Insertion sociale et professionnelle

AVES est une association intermédiaire (AI). Elle embauche des personnes sans emploi et a pour objet la mise à disposition de celles-ci à titre onéreux, mais à but non lucratif. La mise à disposition se fait auprès de personnes physiques ou de personnes morales. Les AI assurent également l'accueil et l'accompagnement des publics en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Domaines d'intervention :

Secteur accompagnement ACI/PLIE.
Chantier d'insertion « Savoir Fer » et Plateforme mobilité.

Effectif : 8,5 ETP permanents et 27 ETP salariés en insertion correspondant à 230 personnes pour l'AI et 6 ETP salariés en insertion sur l'ACI.

Territoires d'intervention

AVES intervient sur les 54 communes de la Communauté de communes du Pays du Vermandois.

Sites d'implantation : Bohain

Caractéristiques du territoire : dominante rurale, avec des difficultés actuelles de mobilité dues à une tradition d'emploi textile avec un transport souvent assuré, à l'époque, par les entreprises.

Motivation pour l'action

Les publics ciblés sont les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés, les jeunes.

Les difficultés d'accès à l'emploi sont liées aux questions de mobilité, et notamment :

- à l'offre de transports en commun lorsqu'elle est insuffisante et non adaptée
- aux freins psychologiques observés pour l'utilisation de ces transports en commun (la population est peu mobile sur ce territoire)

- à la faiblesse du niveau de formation de base pour l'accès au permis B (problème d'assiduité, priorité au retour à l'emploi entraînant un abandon prématuré, etc.).

Devant les difficultés linguistiques limitant la compréhension des consignes du Code de la route, un programme de « pré-code » a été mis en place en lien avec un organisme de formation.

Des actions de découverte de la mobilité ont également été créées en fonction des besoins d'apprentissage.



L'approche

La plateforme mobilité est gérée par l'association AVES, mais elle constitue un service transversal pour l'ensemble des acteurs de l'emploi sur le territoire.

La démarche initiale était de permettre aux bénéficiaires du PLIE, aux salariés de l'AVES et aux stagiaires de « Devenir en Vermandois », de se rendre sur les lieux de stage ou de travail.

La plateforme mobilité a dans un premier temps souhaité mettre à disposition du public un service de location de mobylettes.

Une chargée de coordination a été recrutée afin de gérer la plateforme : organisation des plannings de location, mise en place des contrats, création d'un suivi des réparations, etc.

Deux agents de transport en contrat aidé contribuent à l'animation et 9 mobylettes ou scooters sont mis à disposition du public.

Lors de la location, il est apparu que certains emprunteurs n'avaient jamais conduit de deux-roues : perte d'équilibre, inversion accélérateur/frein, phobie du vide, etc. Pour répondre à ce problème, une formation préalable a été mise en place.

Intervention dans le champ de la mobilité

La plateforme mobilité propose un ensemble de services diversifiés :



ACCOMPAGNEMENT

■ Conseil et information sur l'offre de transports publics.

L'information et les conseils sur l'offre de transports sont accessibles pour tous les publics : ils sont transmis à l'occasion de forums organisés sur le territoire, d'ateliers mobilité ou individuellement dans le cas d'une demande d'information plus précise.



FORMATION

■ Formation à l'utilisation des transports en commun en partenariat avec la RATP.

Les difficultés de lecture, de compréhension, de repérage dans l'espace constituent des freins que cette action vise à résoudre. L'apport théorique est complété par des exercices pratiques. Le programme pédagogique est construit avec la RATP.

■ Programme de pré-code par un organisme de formation, validant le financement du permis par le PLIE.

Cette action permet de vérifier la motivation, l'assiduité ainsi que les capacités de progression et d'apprentissage. La pédagogie s'appuie sur l'outil « les chemins de la vie » et le livret du Code de la route. Le programme alterne règles du Code et exercices de français et de calcul. Les séances d'apprentissage théorique sont complétées avec

des mises en situation concrètes au travers d'un partenariat avec une auto-école. Cette démarche permet d'éviter les échecs et les abandons.

■ Évaluation à la conduite de vélos et de cyclo-moteurs.

La conduite s'effectue sur des parkings après avoir installé des panneaux de circulation sur un circuit préparé en amont.



PRODUCTION

■ Location de deux-roues.

Ce service permet aux salariés en insertion ou en intérim et aux stagiaires de se déplacer.

La réussite tient à la rigueur des suivis des contrats et des plannings et à l'accompagnement des bénéficiaires (suivi régulier des véhicules, contrôle du risque de mauvaise utilisation des cyclomoteurs). 123 contrats de location ont été signés en 2009.



PRODUCTION / FORMATION

■ Dans le cadre de l'activité de production (ACI et AI) et pour les actions de formation, un transport collectif en compte propre est mis en place.

Deux véhicules 9 places tournent sur l'ensemble du territoire. Deux agents de transport en contrat aidé se professionnalisent ainsi, confirmant leur projet professionnel.